

SOMMAIRE : p. 2-3 Le désengagement persistant des épargnants à l'égard de la bourse  
p. 4 Actualités

## Édito

### Les placements en actions, de plus en plus indirects

La bonne tenue des marchés boursiers ces dernières années n'y change rien, devant leur forte volatilité, les épargnants demeurent réticents et le nombre d'investisseurs en valeurs mobilières (actions, obligations, placements collectifs) continue de baisser. Ils représentent aujourd'hui environ 11 % des Français<sup>1</sup>. Ils étaient 18 % en 2009.

La population des investisseurs détenant des actions directement ou indirectement via les placements collectifs est passée de 16 % à environ 8 %. Sur la même période, le nombre de détenteurs de PEA (plans d'épargne en actions) est passé de 12,5 % à 7 %.

Ces chiffres ne sont pas surprenants au regard de la défiance persistante des épargnants envers la bourse. Un sondage récent indiquait encore que seuls 5 % des Français mentionnent le PEA parmi les deux « meilleurs produits d'épargne » disponibles<sup>2</sup>.

En revanche, le taux de détention de contrats d'assurance vie en unités de compte a augmenté entre 2009 et 2015, au détriment des contrats uniquement en euros.

Ainsi, la majorité des détenteurs d'actions le sont désormais indirectement, au travers de FCP et de SICAV, via de l'assurance vie ou de l'épargne salariale.

Malgré ce constat, l'AMF maintient ses efforts de pédagogie pour aider les épargnants à prendre des décisions d'investissement éclairées. Pour renforcer leur confiance dans les placements de long terme, elle demeure vigilante sur la qualité des informations et des conseils qui leur sont délivrés. Notamment au travers de ses visites mystère et de sa veille des communications promotionnelles. ■

(1) Selon le panel TNS Sofres- SoFia, constitué de 12 000 Français de 15 ans et plus, interrogés 3 fois par an depuis 2009.

(2) Les Français, l'épargne et la retraite, réalisé par l'Institut CSA pour le Cercle des épargnants, avril 2015.

## Focus

### Les investisseurs actifs sur internet

**Le nombre de particuliers qui investissent en actions sur internet est en légère hausse, de 2 % sur un an. Parallèlement, le nombre d'investisseurs en ETF a crû de 12 %.**

Selon une étude menée chaque année sur le marché du courtage en ligne (actions, ETF, warrants...)<sup>1</sup>, la France comptait en avril 2015 environ 520 000 actionnaires particuliers actifs sur internet (+10 % par rapport à 2012). Ce chiffre représente 1 % de la population française adulte (contre 1,7 % en Grande-Bretagne et 1,3 % en Allemagne). Entre avril 2014 et avril 2015, environ 20 % des investisseurs actifs l'année précédente n'ont passé aucun ordre, mais 10 % de nouveaux investisseurs sont apparus et 12 % d'anciens investisseurs « dormants » ont réinvesti.

#### Des hommes, plutôt âgés et au patrimoine important

Les investisseurs actifs sur internet ne sont pas plus jeunes que les autres actionnaires individuels (voir aussi notre dossier en pages 2 et 3). L'âge moyen des investisseurs actifs en ligne est de 56 ans, les plus de 60 ans représentant environ la moitié d'entre eux.

Ce sont à 93 % des hommes. Leur patrimoine financier médian s'élève à 230 000 euros.

#### Les actions individuelles avant tout

Les investisseurs en actions sur internet déclarent investir les 2/3 de leurs avoirs en actions individuelles françaises (57 %) ou étrangères (11 %). Ils n'investissent en moyenne que 8 % de leurs avoirs au travers de placements collectifs (FCP et SICAV). Par ailleurs, près de 20 % des avoirs de ces investisseurs sont placés en épargne bancaire sans risque.

#### 82 000 particuliers ont investi en ETF

Le nombre d'investisseurs actifs en ETF (*exchange-traded funds* ou *trackers*) croît rapidement (+50 % depuis 2012). En moyenne, ils investissent autant en ETF qu'en placements collectifs (respectivement 10 % de leurs avoirs globaux).

Parallèlement, le nombre d'investisseurs actifs en warrants (environ 23 000 en 2015) a baissé de 25 % en 4 ans. ■

(1) Étude réalisée en mars et avril 2015 par la société Investment Trends auprès d'un échantillon de 7 150 Français ayant réalisé au moins une opération d'investissement via internet dans les 12 mois précédant l'étude.

# Le désengagement persistant des épargnants à l'égard de la bourse

En mars 2015, 1 Français sur 9 détenait des valeurs mobilières. Ils étaient encore près d'1 sur 5 en 2009. La baisse se poursuit. Comment évolue la détention des différents produits d'épargne ? Qui sont les investisseurs individuels ?

## Méthodologie

### L'enquête SoFia de TNS Sofres

Le panel SoFia de TNS Sofres, lancé en 2008, est un échantillon de la population française constitué de 12 000 individus de 15 ans et plus. Ils sont interrogés trois fois par an.

L'objectif de cette enquête est de suivre l'évolution des taux d'équipement en produits financiers (banque, crédits, assurance, placements) ainsi que le profil des détenteurs selon l'âge, le sexe, la catégorie socio-professionnelle, le revenu, le lieu de résidence ou le montant du patrimoine financier du foyer.

Les individus sont réinterrogés à chaque vague, ce qui permet notamment un suivi par produits.

En matière de placements, l'enquête permet de suivre les montants moyens détenus ainsi que la structure du patrimoine financier.

La structure est analysée selon les différentes caractéristiques sociodémographiques des interviewés. ■

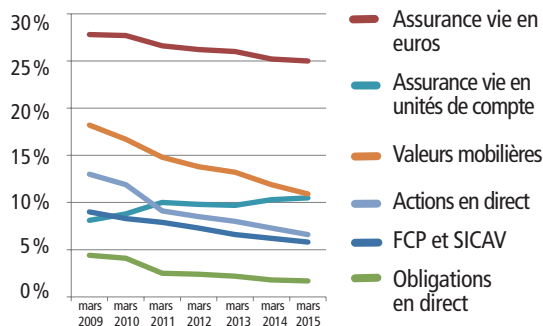
## La détention de valeurs mobilières en forte baisse sur 6 ans

Selon TNS Sofres, 17% des Français de 15 ans et plus ne disposent d'aucun produit d'épargne. Environ 75% détiennent un livret d'épargne, 34% un contrat d'assurance vie et 11% des valeurs mobilières (actions, obligations, placements collectifs).

Plus précisément, depuis 2009, le taux de détention des valeurs mobilières (hors épargne salariale) est passé de 18,2% à 10,9%. Cette baisse ne s'est pas accompagnée d'une hausse du taux de détention des autres placements ouverts au public : l'assurance vie et l'épargne logement sont restées stables. Seule la détention de livrets d'épargne a baissé depuis un an.

En assurance vie, le taux de détention de contrats en unités de compte est passé de 8% à 10,5%.

### Graphique : Les taux de détention des principaux produits d'épargne



Source : TNS Sofres -SoFia, mars 2015

Les actionnaires en direct sont 2 fois moins nombreux qu'il y a 6 ans. En 2009, le taux de détention était de 13%. La baisse a été régulière. En mars 2015, le taux s'est établi à 6,6%.

La baisse de détention des placements collectifs (FCP et SICAV), moindre, a néanmoins également été importante : de 9% à 5,8%.

Le taux de détention d'actions en direct et/ou au travers de fonds d'actions est passé de 15,9% à 8,1%.

Concernant les « enveloppes », le taux de détention des PEA est passé de 12,5% à 7,1% et celui des comptes titres de 8,6% à 5,4%.

## Les taux de détention varient avec les revenus

Les taux de détention varient fortement selon la catégorie socio-professionnelle ou les revenus.

Ainsi, le taux de détention de valeurs mobilières (actions, obligations ou placements collectifs) est de 24% parmi les cadres supérieurs et les professions libérales, contre moins de 7% parmi les ouvriers et employés.

Il est de 35% pour les personnes bénéficiant d'un revenu supérieur à 6000 euros par mois, contre 4% pour les personnes dont le revenu est inférieur à 1300 euros, et de 56% pour les personnes possédant un patrimoine financier supérieur à 150 000 euros, contre 8% pour celles dont le patrimoine financier est inférieur à 50000 euros.

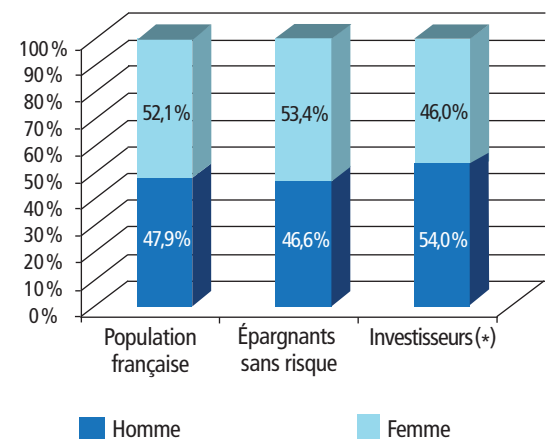
Ces constats se renforcent d'année en année.

Ces dernières années, le taux de détention de valeurs mobilières a baissé essentiellement chez les plus jeunes et chez ceux dont les patrimoines financiers sont les plus faibles. Par exemple, le taux de détention de valeurs mobilières parmi les patrimoines financiers inférieurs à 15 000 euros est passé de 17,7% à 10,5% entre décembre 2011 et mars 2015.

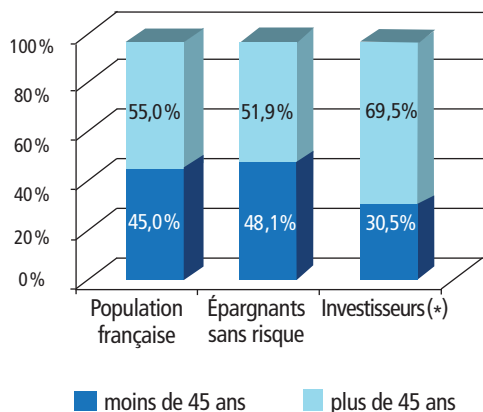
## Les investisseurs plus souvent âgés et financièrement aisés

Les investisseurs en placements risqués, c'est-à-dire en valeurs mobilières ou via un contrat d'assurance vie en unités de compte (UC), sont plus souvent des hommes, âgés de 45 à 75 ans, cadres supérieurs, exerçant une profession libérale ou retraités, aux revenus et patrimoines élevés.

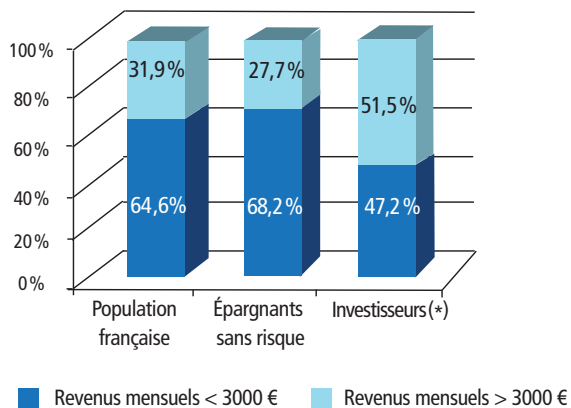
## Les investisseurs sont le plus souvent des hommes



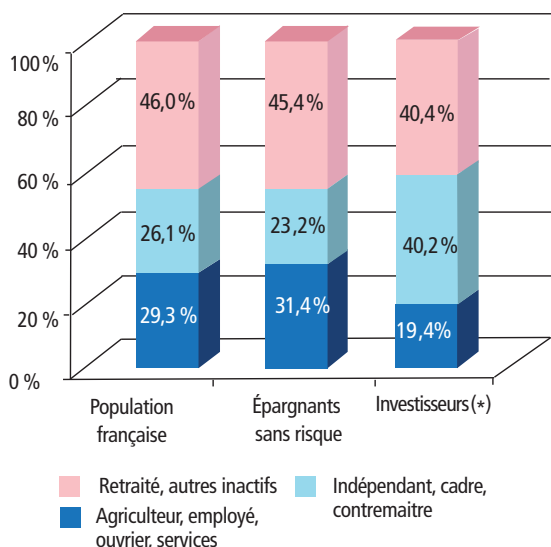
Un peu plus de la moitié des épargnants en produits non risqués sont âgés de plus de 45 ans. L'écart se creuse sur les produits risqués détenus à plus des 2/3 par des plus de 45 ans.



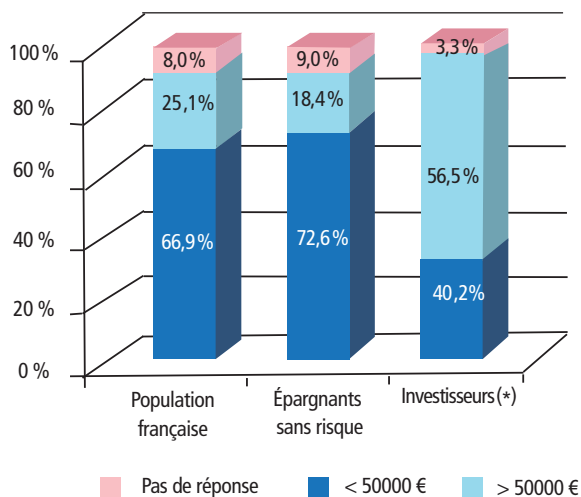
Les personnes ayant les revenus mensuels les moins élevés s'orientent vers l'épargne sûre. Les produits risqués attirant davantage les revenus supérieurs.



Alors que les retraités et les agriculteurs constituent le plus gros des épargnants sans risques, les investisseurs en produits plus risqués sont pour une très large part des cadres.



Les investisseurs disposent en majorité d'un capital important. Les personnes disposant d'un capital plus modeste détiennent plus souvent des placements sans risques.



Source : TNS Sofres – SoFia, mars 2015

### Les valeurs mobilières pour diversifier son épargne

Le montant du patrimoine financier détermine donc en grande partie la composition des placements.

À moins de 15 000 euros de patrimoine financier (46% des Français), la majorité des avoirs est placée sur des livrets d'épargne et moins de 10% en valeurs mobilières.

De 15 000 à 150 000 euros (32% de la population), les Français diversifient davantage leurs placements tout en conservant essentiellement des produits sans risque (notamment, en assurance vie en euros).

À partir de 150 000 euros de patrimoine financier, plus de la moitié des avoirs sont placés en unités de compte (assurance vie) et en valeurs mobilières.

Le taux de détention de certains placements varie fortement avec l'âge. Celui de l'assurance vie (26%) progresse régulièrement pour atteindre 45% à partir de 60 ans et rester à ce niveau.

Les valeurs mobilières sont peu détenues jusqu'à 45 ans (5% de la population de 25 à 34 ans). À partir de 45 ans, le taux de détention est d'environ 15%. Il atteint même 16,6% entre 60 et 64 ans, puis décline à partir de 70 ans (13% pour les 70 ans et plus).

Beaucoup d'épargnants, alors que le montant de leur patrimoine augmente au fil des années, ajoutent successivement des produits de plus en plus risqués. La diversification en valeurs mobilières représente souvent la dernière pierre à la constitution du patrimoine. ■

### Les actionnaires individuels de plus en plus âgés

De 2008 à 2015, l'âge moyen des actionnaires a augmenté : il est passé de 53 ans à 55,4 ans.

Les moins de 35 ans sont de moins en moins nombreux depuis 2008 (de 15,3 à 9,8%) et à l'inverse les plus de 64 ans sont de plus en plus nombreux (de 25,7 à 30,5%).

Les actionnaires en direct sont plus âgés que les autres investisseurs, eux-mêmes plus âgés que l'ensemble des épargnants. Les moins de 35 ans sont moins souvent actionnaires en direct.

Par ailleurs, le profil des actionnaires détenant des actions en direct a évolué entre 2008 et 2015.

Sont demeurés actionnaires les plus gros patrimoines et niveaux de revenus ainsi que ceux qui sont en phase de constitution de patrimoine.

Le patrimoine financier moyen des actionnaires « en direct » augmente : la proportion de ceux qui possèdent un patrimoine financier supérieur à 150 000 euros est passée de 17,5 à 23,2% et celle des patrimoines financiers inférieurs à 15 000 euros est passée de 18,1% à 14,7%. ■

(\*) Détenant des valeurs mobilières ou un contrat d'assurance vie en unités de compte.

## Moins d'investisseurs sur le Forex

**Le nombre de particuliers traders spéculant sur l'évolution des devises baisse.**

Selon une étude récente, les investisseurs sur le Forex en France ne seraient plus que 15 000 en 2015, contre 17 000 en 2014 et 20 000 en 2013.

Ces chiffres mesurent le nombre de clients actifs (au moins un ordre passé sur un an) chez les principaux prestataires de services d'investissement. Ils ne prennent pas en compte les épargnants attirés par les sollicitations trompeuses de sites internet non autorisés à proposer des investissements en France. ■

Source : *Investment Trends*, avril 2015.

## Assurance vie : les investissements en unités de compte en hausse

**Les épargnants investissent plus dans les supports risqués des contrats d'assurance vie.**

L'assurance vie continue de recueillir la plus grande part des flux d'épargne des ménages français. Selon les chiffres de l'AFA, la collecte brute en assurance vie s'est établie à 89 milliards d'euros sur les 8 premiers mois de 2015. La collecte nette (les versements moins les retraits) a été égale à 17,3 milliards dont plus de la moitié (9,1 milliards) en unités de compte (UC). En 2013 et 2014, la collecte nette en UC n'avait représenté que 30% de la collecte nette globale en assurance vie.

Un constat à relativiser : les investissements en UC n'ont représenté que 21% des versements en assurance vie. Dans le même temps, les retraits des fonds en euros ont été proportionnellement supérieurs aux retraits depuis les UC. ■

Source : *Association française de l'assurance (AFA)*, septembre 2015.

## Épargne salariale : le PERCO se développe

**Un salarié sur cinq a désormais accès à un PERCO.**

En 2013, 3,2 millions de personnes (21% des salariés) ont disposé d'un PERCO (plan d'épargne pour la retraite collectif), quatre fois plus qu'il y a 7 ans. Parallèlement, 46% des salariés bénéficient d'un PEE (plan d'épargne entreprise).

La croissance du nombre de PERCO ne s'est pas traduite en 2013 par une augmentation des sommes versées : seuls 32% des salariés ont alimenté leur PERCO (37% en 2012) pour un montant total de 1,3 milliard d'euros (-1,2%). Au total, les sommes investies dans les PERCO égalent environ 10 milliards d'euros, soit moins de 1% des sommes investies dans les contrats d'assurance vie eux-mêmes, souvent souscrits au motif de la préparation de la retraite... ■

Source : *Ministère du travail*, juillet 2015 ; *AFG*, avril 2015.

## L'épargne de précaution en premier lieu

**La principale motivation de l'épargne est de pouvoir faire face aux imprévus.**

Selon un sondage récent, 58% des Français interrogés déclarent épargner par « précaution », pour disposer d'un capital en cas de dépense imprévue.

L'épargne pour un « projet de long terme » (pour la retraite ou pour l'immobilier) est citée par 49% des Français, loin devant l'épargne pour « faire fructifier leur argent » (25%). ■

Source : *TNS Sofres pour ING Direct*, avril 2015.

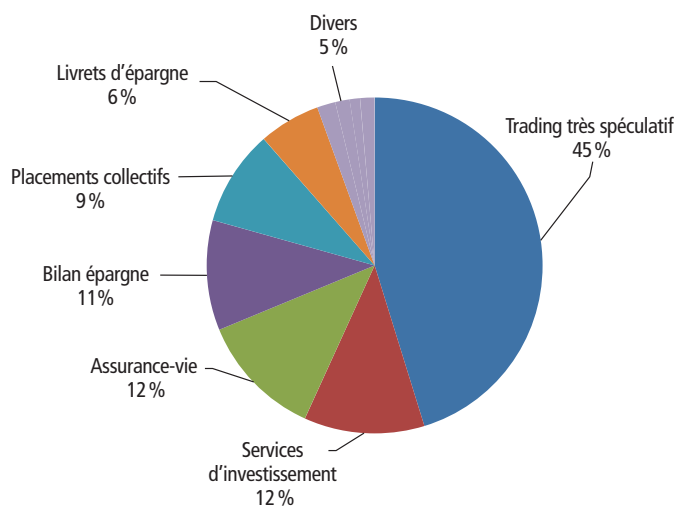
## Toujours beaucoup de publicités pour le trading

**Au 1<sup>er</sup> semestre 2015, plus de 4 nouvelles publicités sur 10 ont incité les épargnants au trading en ligne.**

En matière de placements, les publicités pour le trading, essentiellement diffusées sur internet, demeurent nombreuses. Au 1<sup>er</sup> semestre 2015, 46% des nouvelles publicités ont incité le grand public au trading très spéculatif sur les marchés financiers. Ces publicités visent surtout le grand public.

Les publicités pour les placements traditionnels sont, pour leur part, plus souvent diffusées dans la presse magazine ou à la radio. ■

Graphique : Les nouvelles publicités sur les placements au 1<sup>er</sup> semestre 2015



Source : *Kantar Média*, calculs AMF

## Qu'est-ce qu'un placement rentable ?

**Selon les Français, un placement « rentable » affiche un taux de rendement supérieur à 3%.**

Lorsque les Français de 30 à 67 ans disposant d'un patrimoine financier compris entre 75 000 et 300 000 euros sont interrogés sur le niveau de rendement à partir duquel ils estiment qu'il s'agit aujourd'hui d'un placement rentable, la majorité d'entre eux donne une réponse comprise entre 3 et 5% par an. ■

Source : *CoreData pour Natixis Global AM* auprès de 1000 investisseurs français, mai 2015.

## FCPI et FIP : hausse des versements en 2014

**En 2014, 97 000 particuliers ont investi en moyenne 7 790 euros en FCPI et FIP.**

Les particuliers souhaitant investir dans les actions non cotées, souvent pour bénéficier des avantages fiscaux associés, ont investi au total 763 millions d'euros en 2014. Cela représente une progression de 12% par rapport à 2013. 56% de ces souscriptions ont été réalisées en FIP (fonds d'investissement de proximité) et 44% en FCPI (fonds commun de placement dans l'innovation). ■

Source : *AFIC / AFG*, mars 2015